



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI
BUREAU DES MINES ET DE L'ENERGIE

INVENTAIRE DES RESSOURCES MINIÈRES
DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

*Le Mot du
Directeur*

La Direction Générale du Bureau des Mines et de l'Energie (BME) juge utile de communiquer au public, à travers sa troisième publication, un bref aperçu des résultats des travaux effectués pendant plus de quinze (15) années.

A la lumière de ce bref inventaire, il apparaît clairement que le pays dispose d'un potentiel minier riche et varié dont la mise en exploitation pourrait relancer immédiatement l'activité économique et garantir à l'Etat des rentrées importantes en devises fortes en vue du financement de projets de grande envergure dans le cadre du Plan National de Développement. A ce titre et aujourd'hui, le secteur Mines mérite la plus haute et la plus sérieuse attention des pouvoirs publics.

La Direction Générale du BME formule le vœu que ces informations sur les substances minérales puissent éclairer les investisseurs potentiels, haïtiens et étrangers, sur les possibilités d'intervention dans le secteur et orienter le choix des priorités nationales tout en facilitant la définition d'une véritable politique minière.

LES SUBSTANCES METALLIQUES

Gisement auro-argentifère de Grand-Bois

Le gisement d'or et d'argent localisé au Morne Grand-Bois est situé à 3 km au Sud-Est du bourg de Camp-Coq et à 11 km au Sud de la ville de Limbé dans le Département du Nord. Ce gisement de type "gossan silico-barytique" occupe une superficie de 10 hectares et ses réserves ont été estimées à 3.500.000 tonnes de minerai avec une teneur moyenne de 2.4g d'or et 16g d'argent par tonne, ce qui représente 200.000 onces d'or et 1.000.000 onces d'argent pour l'ensemble du gisement.

La valeur économique du gisement est fonction du prix de l'or sur le marché international.

Gisement auro-argentifère de Morne Bossa

Le gisement d'or et d'argent du Morne Bossa est situé dans la commune de Milot à environ 12 km au Sud de la ville du Cap-Haïtien. Il est de même type que celui de Grand-Bois et occupe une superficie de 2.5 hectares. Les réserves sont évaluées à 1.400.000 tonnes avec une teneur moyenne de 2.5g d'or et 15g d'argent par tonne de minerai, soit 90.000 onces d'or et 406.450 onces d'argent.

Gisement d'or de Faille

Le gisement d'or de la région de Faille est situé dans le Département du Nord-

Est à une dizaine de kilomètres au Sud-Est de la ville de Trou du Nord, dans la commune de Terrier Rouge. Ce gise -

ment appartient au modèle géologique "shear-zone" et s'étend sur une superficie de 600 hectares. Les réserves sont estimées à environ 500.000 tonnes de minerai avec une teneur moyenne de 14g d'or par tonne.

Gisements de cuivre de Douvray et de Blondin

Les gisements de cuivre localisés dans les bourgs de Douvray et de Blondin sont situés à environ 6 km au Sud-Est de la commune de Terrier Rouge. Il s'agit de gîtes polymétalliques de type "porphyre cuprifère". Le gisement de Douvray occupe une superficie de 80 hectares et ses réserves sont évaluées à 86.000.000 tonnes avec une teneur moyenne de 0.53% de cuivre. Quant au gisement de Blondin, situé à environ 1 km à l'Est de Douvray, il s'étend sur une

superficie de 22 hectares contenant des réserves de 50.000.000 tonnes à 0.5% de cuivre.

Gisement de cuivre de Vallières

Le gisement de cuivre de la région de Vallières dans le Département du Nord-Est est aussi de type "porphyre cuprifère", il s'étend sur une superficie de 20 hectares avec des réserves estimées à 50.000.000 tonnes à 0.5% de cuivre.

Gisements de cuivre et d'or de Mémé-Casséus

Ce gisement est situé à 16 km au Nord-Ouest des Gonaïves et à 6 km au Sud de Terre-Neuve. Il est de type Skarn avec des sulfures contenant de la chalcopryrite, pyrite, bornite, chalcosine et molybdénite. Les secteurs à indice de cuivre, d'or et d'argent couvrent approximativement une superficie de 27 km². Les réserves du gisement de Mémé ont été estimées par la SEDREN à 3.5 millions de tonnes avec une teneur de 2% de cuivre. 1.5 millions de tonnes furent extraites entre 1960 et 1971, il reste dans la mine environ 2 millions de tonnes de minerais à exploiter et des réserves géologiques d'environ 6 millions de tonnes ont été estimées à Casséus.

A propos de la bauxite

Le gisement de bauxite de Miragoâne a été exploité par la Reynolds Haïtian Mines de 1957 à 1982. Pendant cette période, environ 13 millions de tonnes de bauxite furent extraites.

Un litige né entre l'Etat et la Société, suite à la fermeture de la mine s'est terminé le 30 juin 1992 par le transfert des biens et des installations de la Reynolds à l'Etat haïtien.

Le marché de la bauxite est devenu difficile, compte tenu des nombreux gisements actuellement en exploitation dans le monde.

Cependant, une campagne de promotion peut permettre de trouver des in -

vestisseurs potentiels, étant donné la tradition minière de ce site anciennement exploité par une compagnie de la taille de la Reynolds, la disponibilité des installations et la proximité géographique d'Haïti par rapport au marché nord américain.

En dehors des 2.5 millions de tonnes de réserves encore disponibles dans la région de Miragoâne, il existe d'autres gisements de bauxite sur lesquelles des études additionnelles doivent être réalisées:

✎ Plateau de Rochelois (Miragoâne): Six (6) millions de tonnes, 3,4% de silice et 48% d'alumine.

✎ Beaumont, entre les Cayes et Jérémie: 1 million de tonnes, 2,4% de silice et 48% d'alumine.

✎ Savane Zombi (Thiotte): 3 millions de tonnes, 25% de silice et 36% d'alumine.

✎ Savane Bourrique (Thiotte): 8 millions de tonnes, 6,8% de silice et 48% d'alumine.

✎ Forêt des Pins: 3 millions de tonnes, 25,5% de silice et 32% d'alumine.

✎ Fond Dambi (Gonaïves): 1,5 millions de tonnes, 1,36% de silice et 49,3% d'alumine.

✎ Goyavier (St Marc): 3 millions de tonnes, 19% de silice et 33,8% d'alumine.

✎ Bombardopolis (Môle St Nicolas): 3 millions de tonnes, 21% de silice et 26,3% d'alumine.

✎ Mare Rouge (Môle St Nicolas): 3 millions de tonnes, 30,7% de silice et 23,2% d'alumine.

✎ Cap Rouge (Cayes-Jacmel): 3 millions de tonnes, 10,7% de silice et 33,4% d'alumine.

Gisement de calcaire marbrier de Darang

Le gisement de calcaire marbrier de la localité de Darang est situé dans le Département de l'Artibonite à 18 km au Nord-Ouest des Gonaïves dans la commune de Terre-Neuve. C'est un calcaire de couleur beige et crème dont les réserves ont été estimées à 250.000 m³ de blocs marchands pour une superficie de 2 hectares.

Gisements de calcaire marbrier de Périsse et de Provence

Ils sont localisés à une quinzaine de km au Sud-Est des Gonaïves. Le gisement de Périsse occupe une superficie de 1.8 ha et offre une variété de couleurs : noir, noir veiné blanc, gris, blanc, blanc rosé, etc. avec des réserves estimées à plus de 200.000 m³. Celui de Provence occupe une superficie de 2.3 ha, il présente un calcaire brun veiné et gris brun avec des réserves estimées à 350.000 m³.

Gisement de calcaire marbrier de Ravine-à-Couleuvre

Localisé à 17 km au Sud-Est de la ville des Gonaïves, le gisement de calcaire marbrier de Ravine-à-Couleuvre s'étend sur une superficie de 6 hectares. C'est un calcaire massif de couleur gris beige clair au polissage. Les réserves sont estimées à 90.000 m³.

Gisement de calcaire marbrier de Barcadère

Exploité de 1983 à 1986 par l'Industrie Marbrière Haïtienne S.A., ce gisement est localisé à 26 km au Nord-Ouest des Gonaïves, en direction d'Anse Rouge. Ce calcaire de couleur crème et beige occupe une superficie de 1.6 hectares et les réserves sont évaluées à 350.000 m³. On peut également signaler le calcaire bréchique du morne La Pierre situé entre Gonaïves et Barcadères.

Gisement de granodiorite de Grand-Bassin

Ce gisement est considéré comme du granit industriel, il est situé à 44 km au Sud-Est du Cap-Haïtien, dans le Département du Nord-Est. C'est un gisement de teinte grise à aspect moucheté dont les réserves sont estimées à 6000 m³ de blocs en surface s'étendant sur une superficie de 4.5 hectares. Des réserves probables globales sont encore estimées à 20.000 m³ de blocs pour une superficie de 14 hectares.

Gisements de calcaire marbrier de Rampe et de Tombeau Cheval

Ces gisements sont situés dans le Département de la Grande-Anse à 14 km au Nord de Camp-Perrin. Celui de la Rampe est un calcaire de couleur crème rosé avec des filonets de calcite. Il s'étend sur une superficie de 2 hectares avec des réserves de 160.000 m³. Le gisement de Tombeau Cheval situé à 800 m au Nord de la Rampe est de couleur marron à aspect plissé et sillonné de filonets de calcite, il recèle des réserves de 50.000 m³ pour une superficie de 0.6 hectares.

Gisement de carbonate de calcium pur de Calebassier

C'est un gisement à haut degré de pureté (98% de CaCO₃) et à haut degré de blancheur (92%). Il est localisé à 1.8 km au Sud de Carrefour Desruisseaux (Miragoâne) dans le Département de la Grande-Anse et les réserves ont été estimées à 20.000.000 tonnes pour une superficie de 1.5 km². Un autre gisement de Carbonate de Calcium pur a été étudié à Paillant situé à 14 km à l'Ouest de Miragoâne. Les réserves ont été évaluées à 140.000.000 tonnes pour une superficie de 1.3 km².

Gisements d'argile

Des dépôts importants d'argile ont été inventoriés sur tout le territoire national et plus particulièrement dans le Plateau Central à Hinche, où ils sont utilisés

pour la fabrication des matériaux et des produits utilitaires en terre cuite.

Gisement de Pouzzolane de la Vigie

Ce matériau, utilisé dans la fabrication de ciment est situé à une dizaine de kilomètres au Sud-Ouest de la ville de Saut d'eau. Les réserves de la Vigie sont estimées à 3.200.000 m³ pour une superficie de 0.5 km². Un autre gisement a été localisé à "Kay Elie" situé à 7 km au Nord Est de Thomazeau. D'après les tests effectués sur la pouzzolane, elle peut être ajoutée dans une proportion de 20% au mélange clinker-gypse sans aucune modification de la qualité du ciment produit. Beaucoup de matières premières pour ciments (Calcaires et marnes) en quantité suffisante existe dans tous les Départements géographiques d'Haïti.

Le calcaire marbrier est utilisé dans la décoration intérieure et extérieure des bâtiments et leurs résidus sont employés dans l'artisanat. Un mètre cube de blocs utiles peut fournir 30 à 40 m² de carreaux et une production de 1000 m³/an de blocs utiles à la carrière soit l'équivalent d'environ 30 à 40.000 m² de carreaux à l'usine peut être considérée comme une production industrielle.

Le carbonate de calcium à haut degré de pureté et de blancheur est utilisé comme charges entrant dans la fabrication des papiers, peintures, plastiques, médicaments et caoutchouc dont elles diminuent le prix de revient. Plus le matériau est micronisé, plus il est cher.

Les matériaux de construction tels que les roches, les sables, les graviers ont déjà fait l'objet des publications 1 et 2.

LES SUBSTANCES ENERGETIQUES

Gisement de lignite de Maïssade

Ce gisement de charbon naturel est localisé à 11 km au Nord-Ouest de Maïssade dans le Département du Centre. Les réserves sont évaluées à 6.2 millions de tonnes à 2050 kcal/kg de pouvoir calorifique pour une superficie de 2.2 km². Ces réserves peuvent être utilisées pour la production de 40 mégawatts d'électricité pendant une période de 13 à 17 ans. Les extensions de ce gisement ne sont pas encore bien connues. Des études en ce sens pourraient être entreprises. D'autre part, il est recommandé d'étudier la faisabilité de la production de ciment à partir du lignite de Maïssade et des matériaux sous-jacents. On peut étudier, de même, la possibilité de fabriquer, à partir du lignite, des briquettes de charbon pour foyers domestiques.

Pétrole (Hydrocarbures)

Les principaux facteurs favorables à l'existence du pétrole en Haïti se résument comme suit :

- La présence d'indices d'huile et de gaz mis en évidence par les divers forages et les travaux géophysiques effectués en plusieurs points du territoire national;
- La présence de réservoirs localisés dans les niveaux gréseux poreux et les niveaux calcaires récifaux ou de plateforme;
- La possibilité d'excellentes roches mères dans le créacé du secteur Sud avec une maturation assurée vers 2750 m de profondeur;
- La grande épaisseur des sédiments marins en particulier dans le canal de la Gonâve (6 à 7000 m) de profondeur;
- La présence de quelques pièges structuraux d'importance majeure (Baie de Rochelois, Ile de la Gonâve).

Parmi les zones d'intérêt pétrolier majeur, on peut citer le Bassin de Rochelois et l'Ile de la Gonâve.

Parmi les zones d'intérêt potentiel, citons le Plateau Central, la partie terrestre de la Plaine du Cul-de-Sac et la Grande Caïmite.

L'état actuel des connaissances accumulées sur le potentiel pétrolier haïtien est suffisamment satisfaisant pour attirer des investissements. A cet égard, un fascicule intitulé "Nouvelles Idées sur la Recherche Pétrolière en Haïti" a été publié.

LES SUBSTANCES HYDROTHERMALES

Sources chaudes de Los Posos

Les Sources Chaudes de Los Posos sont localisées à 6 km au Sud-Est du Bourg de Cerca La Source non loin de la frontière haïtiano-dominicaine. Il s'agit de sept sources plus ou moins alignées sur une distance d'environ 500 m avec des températures d'émergence allant de 31 à 47° C. Ce sont des eaux thermales minéralisées de type chloruré calcosodique. La minéralisation totale est de 1 g/l avec teneur très basse en lithium, bore et strontium. L'arsenic et le césium sont absents mais la teneur en magnésium est plus élevée que dans les sources froides. Il est recommandé d'utiliser les sources chaudes de Los Posos comme ressources géothermiques basse énergie.

Les Sources de la Plaine du Cul-de-Sac

Il s'agit des Sources Puantes et Balan situées dans la partie Nord de la Plaine du Cul-de-Sac en bordure de la route nationale n° 1. Ces sources sont séparées de la mer par un marais de mangliers. L'eau des sources thermales est un mélange complexe d'eaux météoriques et d'eau de mer qui, après infiltration jusqu'à environ 1000 m de profondeur, remontent à la surface avec une température de 30 à 40° C. L'eau de ces sources est de type chloruré sodique avec des teneurs en magnésium plus élevées en profondeur. L'hydrogène sulfuré et le dioxyde de carbone sont

prépondérants. Ces eaux sont peu favorables sous l'angle thermique et hydrogéologique, les études doivent être dirigées vers une utilisation à des fins thérapeutiques.

Les sources des Eaux Boynes

Situé à l'Ouest de Terre-Neuve et à 30 km au Nord-Ouest des Gonaïves, un groupe de six (6) sources thermales faiblement minéralisées (0.4 g/l) a été inventorié avec un débit total de 80 l/mn et une température moyenne de 50°C.

Les Sources thermales sont en relation avec le volcanisme d'une région, mais ne sont pas dues à des éruptions. Leur eau est chaude par suite de son contact avec le magma et charrie des minéraux dissous qui lui donnent des propriétés médicinales et curatives de certaines maladies. L'eau peut également être utilisée pour la production en bouteille d'eau minérale et d'eau gazéifiée.

CADRE INSTITUTIONNEL, JURIDIQUE ET FISCAL APPLICABLE A UN INVESTISSEMENT MINIER

Cadre institutionnel

L'Institution haïtienne chargée de négocier, signer, modifier, renouveler, résilier tout permis, contrat, accord, convention relatifs à la prospection, l'évaluation, l'exploitation, la transformation, l'exportation, l'importation et la commercialisation de toutes substances minérales est le *BUREAU DES MINES ET DE L'ENERGIE (BME)*. C'est un organisme autonome à caractère scientifique, technique et administratif, placé sous tutelle du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications.

Loi Minière

La loi minière présentement en vigueur en Haïti date de 1976, elle définit entre autres les conditions dans lesquelles les titres sont octroyés: permis de prospection, de recherches, d'exploitation et les

concessions. Une révision de cette législation est en cours.

Convention minière

Outre les dispositions de la loi minière visant tant la protection de l'investisseur privé que des intérêts de l'Etat, une convention minière sera passée entre l'Etat, et le demandeur, préalablement à l'octroi d'un permis de recherches. Dans cette convention qui supplée la loi minière sont établies les conditions d'exploitation d'un gisement.

Fiscalité

Les attributions de contrôle du secteur minier confiées au *BME* ne s'étendent pas à la fiscalité. Il s'agit d'une responsabilité de la Direction Générale des Impôts (*DGI*) du Ministère de l'Economie et des Finances.

L'ensemble des mesures fiscales adoptées par l'Etat haïtien dans le cadre d'un investissement minier couvre la fiscalité minière et la fiscalité générale.

Fiscalité minière: frais d'étude de dossier, coût de la découverte, frais d'émission et de renouvellement d'un titre minier, redevance superficielle, taxe d'enlèvement / ad valorem / royauté, droit minier spécial, provision pour reconstitution du gisement, provision pour réhabilitation des sites exploités.

Fiscalité générale: impôt sur les bénéfices, imposition des plus-values, taxe sur les dividendes, taxe sur les transferts hors du pays, droits de douane à l'importation, droits d'accise, taxe sur le chiffre d'affaires, contribution foncière des propriétés bâties, droits de patente communale, autres taxes et droits.

Pour toutes informations supplémentaires, s'adresser à :

BUREAU DES MINES ET DE L'ENERGIE
Delmas 19, rue Nina # 14
Boîte Postale BME 2174, Port-au-Prince, HAÏTI
Tél.:246-2853 / 246-2852 / 246-1517 / 246-1163
Fax 246-2459 / 246-2248
Email: mines-energie@rehred-haiti.net